

Entretien de seconde partie de carrière Manager : 1 jour – Service RH : 2 jours

L'entretien vise à **redynamiser la seconde partie de carrière** du salarié en lui permettant de **s'adapter aux évolutions professionnelles**.

A partir de 45 ans puis tous les 5 ans, chaque salarié a droit, à l'occasion de son entretien professionnel, à un entretien de deuxième partie de carrière avec son responsable hiérarchique. Cet entretien doit ensuite être renouvelé tous les 5 ans (Accord National Interprofessionnel du 9 mars 2006 sur l'emploi des seniors, étendu par arrêté ministériel du 12 juillet 2006).

Cette formation permet au service RH et à vos managers de mener les entretiens de seconde partie de carrière et de mettre en place votre politique senior. En intra-entreprise nous pourrons également construire vos outils RH.

A qui s'adresse cette formation ? : Les managers ou RH ayant à conduire des entretiens de seconde partie de carrière.

Durée : En intra : 1 jour + option retour sur expérience

- une phase d'amont ½ journée sera réalisée pour adapter en sur mesure.
- 1 jour pour des managers ayant la pratique de l'entretien.
- ou 2 jours dans le cadre d'une formation en intra avec un accompagnement du service RH sur la construction des outils.
- Option : une ½ journée en collectif de retour sur expérience après un temps de mise en pratique de l'entretien en présentiel ou en conférence téléphonique.



Objectifs :

- Permettre au salarié et à l'entreprise d'anticiper la deuxième partie de la vie professionnelle.
- Prendre en compte et comprendre les enjeux liés à l'allongement des carrières.
- Former et motiver l'encadrement dans une objective diversité.
- Identifier les étapes de l'entretien de deuxième partie de carrière.
- Acquérir la méthode et construire les outils (formation en intra).
- Entraînement à la conduite d'un entretien de deuxième partie de carrière de qualité.

Contenu de formation :

- Faire le point sur vos obligations législatives et réglementaires et définir le cadre de la mise en place de l'entretien de seconde partie de carrière : Loi de financement de la sécurité sociale, accord national interprofessionnel relatif à l'emploi des seniors...
- Sensibilisation aux enjeux et aux objectifs des spécificités de la population senior : Outils de gestion des carrières, GPEC... ; Enjeux liés à l'allongement des carrières au sein de votre structure.
- Comment réussir ses entretiens ? Prendre en compte la stratégie de l'entreprise et ses orientations (évolution des emplois et postes) ; Communiquer en amont : salariés, DP... ; Les règles et bonnes pratiques pour mener l'entretien.
- Différence avec les autres entretiens.
- Repérer les étapes de l'entretien et se former à la conduite de l'entretien
 - La préparation technique de l'entretien (situation du salarié, aspirations et potentiel, se munir de ses entretiens annuels, rdv d'1h minimum...)
 - La conduite de l'entretien (climat de confiance, écoute active, détecter les besoins du salarié, appui sur les réussites pour dépasser les difficultés, construction d'un projet professionnel en phase avec la stratégie de l'entreprise, proposer les outils tels que le bilan de compétences, le passeport formation, la VAE afin d'anticiper les besoins...). Utilisation des outils grille ou guide.
 - Le suivi de l'entretien : un entretien non suivi d'effet ne peut que ternir son image et son utilité auprès des salariés. Quelques mesures à respecter : Remettre le compte-rendu au salarié pour relecture, et lui transmettre la copie ; Mettre en place le plan d'actions défini en entretien : formation, mobilité, retraite...

Pédagogie proposée :

Nous vous proposons une formation collective qui permet des échanges et des partages d'expériences et de solutions entre les participants et le formateur. Des jeux de rôles au cours de la formation permettront aux participants de mettre en œuvre les techniques de l'entretien ou de les valider.

Les outils de l'entreprise : guide pratique et fiches de synthèse seront mis à disposition des participants.

En intra-entreprise nous préconisons ce retour sous forme de **Téléformation en collectif**. Cette étape prend la forme de réunion de travail par conférence téléphonique sur rendez-vous.

Nos Consultants :

Un consultant spécialisé dans l'accompagnement des « Hommes » et des « Entreprises » en Ressources Humaines.

Notre Plus :

Réactivité, professionnalisme, efficacité, résultat mesurable et respect de nos engagements.

Pic Formation ... un réel partenaire.

Nous restons à votre disposition pour vous faire une offre sur mesure. Nous intervenons sur toute la France. Nous réalisons des formations en inter et intra-entreprises.

Nos frais de déplacement sont limités par une bonne gestion de nos moyens de transports. Au départ de Lyon transporteur «lowcost» moins de 100 euros AR (Nantes, Brest, Bordeaux, Toulouse, Bastia, Nice, Poitiers) ou par train SNCF billet prems. Les frais de déplacement, d'hébergement et de restauration sont en sus sur présentation des justificatifs. Un réseau de consultants sur la France.

Contactez nous :

Pierre CHARON – 41 ans
Dirigeant PIC Formation
pcharon@pic-formation.com
www.pic-formation.com
Tél : 06.50.20.29.56



Un de nos objectifs est d'accompagner les Entreprises et les Hommes dans la mise en place de politiques RH, dont l'enjeu sociétal et économique devient considérable pour demain. Reconnaissons la valeur humaine comme principale ressource de l'entreprise !!